

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Monday, March 8, 1971

• 1607

[Text]

The Chairman: Gentlemen, I am advised that a quorum has been counted.

Our Committee is grieved by the untimely passing of one of our most distinguished and respected members in the person of Mr. Ab Douglas of Assiniboia. Our Committee is rather unique in that our profound interest in agriculture is greater than any differences we may feel as a result of our different political views.

Mr. Douglas was one of our most active members. He spoke out of a very deep concern for the Canadians whom he represented and applied himself diligently to the assignments placed before us.

His passing leaves a void which will not easily be filled and an emptiness in the hearts of his fellow members because of a deep and abiding respect.

Our Committee would wish to express to Mrs. Douglas and her family our most sincere and heartfelt sympathy.

I understand that some other members wish to address a few remarks to the memory of Mr. Douglas. I recognize Mr. Danforth.

Mr. Danforth: Mr. Chairman, I have the honour of speaking on behalf of the members of the Official Loyal Opposition in the House with regard to the untimely death of our colleague, the hon. member for Assiniboia, Mr. Douglas.

All you gentlemen will agree with me when I say that the appellation "honourable", when it refers to Mr. Douglas, can be used in all its aspects. We who have had the privilege of sitting with him on the Committee have noted how regular and constant his attendance has been, the degree to which he understood the problems faced by the agricultural industry today and the manner in which he put forth the entire benefit of his experience and his energy on behalf of his neighbours and friends whom he served so diligently.

• 1610

Mr. Chairman, according to the precedence in Ottawa, the fact that Mr. Douglas died when Parliament was not in session, Parliament will not close for the day to pay tribute to this gentleman. I would like to suggest for the consideration of the hon. members that this Committee avail itself of the opportunity of postponing our sittings for this day after each member who so desires has had an opportunity of expressing his condolences to the family and friends of Mr. Douglas, and that we do this as a special tribute to the work and effort contributed to this Committee by Mr. Douglas. In so doing, Mr. Chairman, the record of today's proceedings will only include the laudatory tributes paid to Mr. Douglas. I feel that it will be a source of condolence as far as his family is concerned.

I would like to add one other thing, Mr. Chairman. In the opinion of my colleagues in the Conservative party,

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le lundi 8 mars 1971

[Interpretation]

Le président: Messieurs, on m'informe qu'il y a quorum.

Notre Comité est affligé par le décès prématuré d'un de nos membres les plus distingués et respectés à savoir M. Ab Douglas d'Assiniboia. Notre Comité est véritablement unique en ce sens que notre intérêt profond pour l'agriculture est plus grand que toutes les différences que nous pouvons ressentir par suite de notre appartenance à différentes opinions politiques.

M. Douglas était l'un de nos membres les plus actifs. Il parlait toujours en se souciant véritablement des Canadiens qu'il représentait et il s'est toujours intéressé grandement aux tâches que nous avons à résoudre.

Sa mort laisse un vide qui ne sera pas facilement comblé dans les cœurs de ses collègues députés à cause d'un respect profond qu'ils éprouvaient pour lui.

Notre Comité désire exprimer à M^{me} Douglas et à sa famille nos plus sincères et profondes sympathies.

Il me semble que d'autres membres veulent adresser quelques remarques à la mémoire de M. Douglas. Je donne la parole à M. Danforth.

M. Danforth: Monsieur le président, j'ai l'honneur de parler au nom de l'Opposition officielle à la Chambre en ce qui concerne la mort prématurée de notre collègue, M. Douglas, l'honorable député d'Assiniboia.

Vous serez tous d'accord avec moi, messieurs, lorsque je dis que le mot «honorable», lorsqu'il se rapporte à M. Douglas, peut être utilisé sous tous ses aspects. Nous qui avons eu le privilège de siéger avec lui au Comité avons remarqué combien il était régulier et constant par sa présence, son haut degré de compréhension des problèmes auxquels l'industrie agricole doit faire face aujourd'hui et la manière avec laquelle il plaçait son expérience et son énergie au profit entier de ses voisins et amis qu'il a servis d'une manière si diligente.

Monsieur le président, selon la coutume à Ottawa, et du fait que le décès de M. Douglas est survenu alors que le Parlement n'était pas en session, le Parlement ne s'ajournera pas pour la journée pour rendre hommage à sa personne. J'aurais une suggestion à faire aux membres de ce Comité, c'est que celui-ci profite de l'occasion pour remettre à plus tard nos séances de ce jour lorsque tous ceux qui le désirent auront eu la possibilité d'exprimer leurs condoléances à la famille et aux amis de M. Douglas. Ce sera un hommage tout particulier pour reconnaître le travail et les efforts rendus par M. Douglas à ce Comité. De cette manière, monsieur le président, seul le tribut bien mérité rendu à M. Douglas sera consigné au procès-verbal d'aujourd'hui. Ce sera là une source de condoléances pour sa famille.

J'aimerais ajouter autre chose, monsieur le président. Dans l'opinion de mes collègues du Parti Conservateur,